**Avis d’Appel d’Offres International**

1. L’Unité d’Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du Ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique, lance un avis Appel d’0ffres international N°**035/2022/F/AOI/BM/UAGCP** relatif à la fourniture de 2 véhicules station wagon 4X4 HS et 10 véhicules station wagon 4X4.
2. L’Unité d’Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du Ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique, agence d’exécution pour le projet sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **la Fourniture de 2 véhicules station wagon 4X4 HS et 10 véhicules station wagon 4X4** pour le Ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique.
3. Le délai d’exécution de ce marché est de **90 jours**.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics guinéens concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d’inéligibilité prévus à l’article 64 du Code des Marchés Publics.
5. Le DAO peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du **28/11/2022** au secrétariat de l’UAGCP, sis au 2e étage de l’immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise paré**,** sur présentation d’un bordereau de versement de **deux millions (2 000 000) Francs Guinéens** non remboursables payé comme suit :

* 30% dans le compte de l’ARMP à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
* 50% dans le compte du trésor public à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
* 20% sur le compte N° **7308051300/GNF**, intitulée « **COMPTE OPERATIONNEL GAVI UAGCP** », ouvert à ECOBANK.

1. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations par mail auprès

**Contact Email :** [tenders.uagcp@gmail.com](mailto:tenders.uagcp@gmail.com)

cc : [mickacamara@hotmail.com](mailto:mickacamara@hotmail.com) , [diarreabdou@gmail.com](mailto:diarreabdou@gmail.com) **du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes TU**.

L’autorité contractante répondra par écrit à toutes les demandes de clarifications reçues jusqu’au **26/12/2022 à minuit**.

L’aperçu complet de toutes les questions et réponses sera adressé à tous les soumissionnaires ayant retirés le DAO au plus tard **28/12/2022**.

1. Les exigences en matière de qualification sont : (*Voir* **IC 11.1 (g)**).
2. Le présent appel d’offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

Les conditions de présentation et de dépôt des offres doivent être strictement respectées conformément aux dispositions définies dans le DAO.

Le dossier d’appel d’offres sera adressé aux soumissionnaires intéressés par voie électronique sous une version PDF.

1. Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées **en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies au plus tard 12/01/2023 à 12H00 GMT** à l’adresse ci-après : **sis au 2e étage de l’immeuble PALM RESIDENCE CAMAYENNE, sis sur la corniche nord de Camayenne, près de la clinique Ambroise Paré dans la commune de Dixinn.**
2. Les offres seront ouvertes le **12/01/2023 à 13H 00 GMT** en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l’ouverture des plis et des observateurs de l’ARMP et la DNCMP, à l’adresse ci-après Pays : République de Guinée, Ville : Commune de Dixinn/ Conakry ; Rue : Corniche Nord ; Immeuble : Palm résidence Camayenne ; 2ème Étage dans la salle de réunion.
3. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d’un montant **de 90 000 000 GNF**. Cette garantie demeure valide pendant trente (30) jours après l’expiration de la durée de validité de l’offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours *à* compter de la date limite de soumission.

Les garanties de soumission émises par les compagnies d’assurances, institution de micro finance ou des chèques certifiés ne seront pas acceptés.

1. La législation régissant l’appel d’offres est celle de la République de GUINÉE.

Date : 28 novembre 2022

Dr Timothé GUILAVOGUI

**Le Coordonnateur**